

PRESTATIONS DU COMITÉ D'ACTION SOCIALE (Tél. Accueil : 04 91 55 39 82)**PRESTATIONS SOCIALES DIVERSES****Aides financières ponctuelles (* contacter le Service Social de la DRH de votre collectivité)**

Secours d'urgence *	attribués après enquête sociale
Avances exceptionnelles remboursables *	attribuées après enquête sociale
Prêts sociaux remboursables *	attribués après enquête sociale et avis commission sociale
Aide à l'achat de matériel handicapé *	après enquête sociale

Aides au logement (Tél. : 04 91 55 27 33)

Aide au déménagement (pour installation sur le territoire Communauté Urbaine MPM)	ancienneté d'1 an - montant variable selon revenus - avis commission sociale – Dépôt demande dans les 6 mois qui suivent le déménagement (1 fois tous les 5 ans)
Prêt accession à la propriété / Prêt amélioration de l'habitat (pour résidence principale à Marseille)	ancienneté d'1 an mini. - montant variable selon composition familiale et revenus - tx de référence :Euribor - durée maxi 5 à 7 ans

Aides aux frais d'obsèques (Tél. : 04 91 55 27 33)

Frais d'obsèques	sur dossier - 600 € pour le décès de l'agent en activité ou l'un de ses ayants-droit
------------------	--

Aides aux enfants handicapés (Tél. : 04 91 55 27 33)

Allocation spéciale pour enfant handicapé poursuivant des études	taux d'incapacité entre 50 et 80%, enfant de 20 à 27 ans
--	--

Aides aux vacances (Tél. : 04 91 55 27 33)

Chèques vacances	participation du CAS entre 10 et 50% selon revenus et composition familiale - souscription annuelle en juin et prélèvements sur 5 mois (d'août à décembre) distribution en Mars
------------------	---

PRESTATION ENFANCE (Tél. : 04 91 55 27 36 ou 55 39 83)

Cadeau de Noël	catalogue de jouets (0 à 7 ans) - bon d'achat (8 à 12 ans) + goûter
Spectacle de Noël (mois de décembre)	jusqu'à 12 ans - Remise des prix du concours de dessin
Voyage enfants (de 8 à 16 ans)	voyage de groupe encadré
Concours de dessin (mois de novembre)	pour les enfants de 8/9 ans
Cadeau de naissance	bon d'achat 90 € - demande dans les 6 mois suivant la naissance
Aide à l'adoption	bon d'achat 90 €
Participation aux frais de garde en crèches (collectives, familiales, associatives) de la naissance à 3 ans	variable selon revenus - virement bancaire mensuel
Participation aux frais de séjours en colonies de vacances gérées par la Direction de la Jeunesse et Centres Aérés (CLSH) gérés par les Mairies d'arrondissement de Marseille	variable selon revenus aide accordée par virement bancaire 20 ou 30% du séjour
Participation CLSH	uniquement centre Aérés agréés Ville de Marseille 3,05 € par jour sur présentation de la carte CAS
Aides aux séjours mis en oeuvre dans le cadre éducatif du CP à la 3ème	variable selon revenus (3 € ou 6 €/jour)
Aides pour petits séjours à l'étranger (de la 6ème à la Terminale)	variable selon revenus (11 € ou 16 €)
Aides à la rentrée en seconde/1ère/terminale	bons d'achat de 100 € sans condition de revenus
Aides à la rentrée études supérieures	150 € en chèques lire sans condition de revenus

PRESTATION DE LOISIRS**Accueil (Tél. : 04 91 55 39 82)**

Loisirs – Parcs d'attraction	en vente à l'accueil au tarif CE
Vacances familiales (Tél. : 04 91 55 27 39 ou 55 27 40)	
Pensions et locations été/hiver	catalogue été fin janvier / hiver fin août - avec participation - paiement échelonné
Voyages en groupe à l'étranger Mini séjours, week-ends, journées et réveillons	Catalogue fin avril - avec participation - paiement échelonné

Billetterie (Tél. : 04 91 55 27 34 ou 55 26 20 ou 55 25 99)

Courts séjours en liberté : Disneyland, Paris, Lyon, Thalasso...	séjours individuels à la carte durant toute l'année - avec participation
Concerts, théâtre, opéra, chèques cinémas, tickets culture	tarif CE + participation du CAS
Manifestations de loisirs / Sports (Tél. : 04 91 55 27 34 ou 55 26 20 ou 55 25 99)	
Rencontres inter-services et familiales	journée du personnel, rallye surprise, soirée à thème ...
Réduction sur abonnements du CSM	15 €/an par agent et ayant-droit
Réduction sur abonnements de l'OM	20% de réduction sur présentation de la facture (plafonné à 76 €) - mois d'août

ÉVÈNEMENTS PROFESSIONNELS**Retraités (Tél. : 04 91 55 26 20)**

Réception pour le départ à la retraite, cadeau et bons d'achat	3 bons d'achat d'une valeur totale de 300 € et colis gastronomique remis lors d'une réception organisée par le CAS
Carte de transport en commun à tarif réduit ou gratuite	être domicilié à Marseille - avoir entre 55 et 65 ans au moment du départ - carte gratuite en cas de non imposition

Médaillés du travail (Tél. : 04 91 55 26 20)

Gratifications	médaillés de vermeil (30 ans) : Bon d'achat de 100 € médaillés d'or (35 ans) : Bon d'achat de 200 €
----------------	--